

## Assemblée générale extraordinaire de dissolution de l'Office de Tourisme d'Artagnan en Fezensac



Assemblée générale extraordinaire de dissolution de l'Office de Tourisme d'Artagnan en Fezensac

L'Office de Tourisme a tenu une assemblée générale extraordinaire de dissolution le jeudi 14 avril 2022.

L'assemblée n'a pu valablement délibérer compte tenu du quorum non atteint.

**Conformément aux statuts, une nouvelle assemblée générale de dissolution se tiendra**

**jeudi 12 mai à 18h30**

Salle des Conférences - Mairie de Vic-Fezensac

**Ordre du jour :**

- Résolution de la mise en dissolution de l'association à compter du 30/06/2022 ou au plus tard à la date de transfert des contrats de travail des salariés à l'EPIC Office de tourisme Armagnac d'Artagnan
- Résolution de nomination d'un liquidateur
- Résolution de dévolution du patrimoine au nouvel EPIC Office de tourisme Armagnac d'Artagnan
- Résolution portant sur la correspondance

**Merci de bien vouloir confirmer votre présence soit en téléphonant au 05 62 06 34 90 ou en écrivant à l'adresse suivante : [gestion@otaf32.com](mailto:gestion@otaf32.com)**